Carrières & Emploi

ACTIV CREA EMERGENCE

Activ Créa Emergence est une prestation qui vise :

- A consolider vos idées de création/reprise d'entreprise
- Evaluer votre profil entrepreneurial
- Identifier les facteurs de réussite de votre projet

ORGANISATION

- Lieux de formation : Toulouse, Auch ou Villefranche-de-Lauragais
- Durée : 8 semaines
- Modalité : Présentiel / Distanciel / Blended (combinaison de séquences à distance et en présentiel).
- Non certifiant

PROFILS & PRÉREQUIS

Tous demandeurs d'emplois s'inscrivant dans le cadre de l'élaboration ou la confirmation de leur projet professionnel pouvant se concrétiser par une création/reprise d'entreprise.

Pré-requis : Être orienté par Pôle Emploi ou s'être auto inscrit via son espace personnel.

Modalités d'accès : Ne sont pas concernés les bénéficiaires dont l'entreprise est en cours d'immatriculation ou déjà immatriculée.

VALIDATION & CERTIFICATION

- Attestation de formation
- Passeport création/reprise d'activité

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

A l'issu de la prestation, le bénéficiaire sera en capacité de poursuivre son projet de création d'entreprise.

Si le bénéficiaire décide d'abandonner ou de reporter le projet de création d'activité, le parcours lui aura permis de formaliser les compétences pour alimenter son profil dans son espace personnel et d'avoir identifié des pistes de solutions en alternative à ce projet.

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

Action financée par France Travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Énoncé des aptitudes et compétences, visées et évaluables, qui seront acquises au cours de la prestation.

- Explorer la création/reprise d'activité comme solution de retour à l'emploi
- Identifier une / des idées de création / reprise d'entreprise en vérifiant la faisabilité à court ou moyen terme au regard de la cohérence entre le profil de la personne et son projet
- Identifier les compétences professionnelles, extra professionnelles et personnelles
- Identifier les compétences entrepreneuriales
- Co-construire un plan d'action permettant la mise en œuvre du projet de création/reprise d'entreprise
- L'orientation vers un opérateur réalisant l'accompagnement à la mise en œuvre du projet/création si besoin

***Pas d'apprenants en 2025**

CONTENU DE LA FORMATION

Pour atteindre l'objectif de la formation, l'accompagnement se déroule autour de plusieurs thématiques « clés » :

- Cultiver la connaissance de soi : Identifier ses atouts, ses motivations, ses freins, travailler sur la posture entrepreneuriale, renforcer la confiance en soi.
- La Micro-entreprise : Comprendre le fonctionnement de la micro-entreprise, les démarches administratives, les avantages/inconvénients, la fiscalité, etc.
- Les protections et prestations sociales : S'informer sur les droits sociaux, la protection sociale, les prestations accessibles en tant que créateur d'entreprise.
- Développer la gestion de projet et l'entrepreneuriat : Apprendre à structurer un projet, planifier, gérer les ressources, suivre l'avancement, développer l'esprit entrepreneurial.
- Renforcer les compétences transversales pour réussir : Identifier ses compétences transférables, développer des compétences clés (communication, négociation, gestion du temps, organisation, etc.)

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

La prestation est individuelle. Elle se déroule sur une période de 8 semaines maximum à compter de la date du premier entretien.

La prestation débute avec un entretien individuel avec le référent qui va vous accompagner tout au long du parcours.

La prestation Activ'Créa s'organise en fonction du diagnostic établi. Construit sur mesure, elle peut être ponctuée par des entretiens individuels en présentiel ou à distance, d'ateliers collectifs, de mise en situation, de ressources digitales.

Au terme de ces explorations, votre projet se dessine et vous avez une vision plus claire sur le chemin restant à parcourir.

En collaboration avec votre référent, lors du dernier entretien, vous évaluez si les conditions sont réunies pour poursuivre ou non votre projet d'entreprise.

Dans tous les cas, ce parcours vous aura permis de connaitre vos forces et atouts, de gagner en confiance, de développer votre réseau et une méthode et des compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le déroulement de la prestation est adapté au fur et à mesure en intensité et dans les moyens et actions, individuels ou collectifs, mis en œuvre.

L'entretien individuel en fin de prestation permet de formaliser le bilan de la prestation en précisant les actions ou formations restant à réaliser ou les dispositifs à mobiliser lorsque la pertinence de retour à l'emploi par le biais de la reprise/création d'activité est avérée.

A la fin de la prestation, un « passeport création/reprise d'entreprise » est remis au bénéficiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Les conditions d'accès aux services de restauration voire d'hébergement sont précisés aux stagiaires lors de leur recrutement et figurent dans le document remis à l'entrée en formation. Les sites d'accueil disposent de lieux de formation avec bureaux et salles de cours accessibles pour les personnes à mobilité réduite et d'équipements conformes à la législation en vigueur. Téléphones, ordinateurs et accès Internet sont mis à disposition de tous les stagiaires.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le coordinat.eur.rice pédagogique, prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe, et le suivi individuel tout au long de la formation. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation de chacun.
Le formateur référent du dispositif est le garant technique de la formation.
Les formateurs sont experts dans leur domaine de compétence et sont formés à la pédagogie pour adultes.
Le référent·e handicap s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources " et des ateliers techniques.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.
L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

Les intervenants désignés pour assurer la prestation sont qualifiés et expérimentés. Ils maîtrisent et font appliquer les règles en matière d'hygiène et de sécurité, de prévention des risques et d'équipement de protection individuelle. Ils assurent une présence physique auprès des stagiaires, apportent conseils, soutien et les ressources nécessaires, en temps voulu. Nous mettons à disposition et gratuitement le matériel pédagogique nécessaire (livret de cours, supports pédagogiques, équipement, outillage, plateformes de ressources informatiques, plateforme de remise à niveau...).

France Travail

Fiche mise à jour le : 30/09/2026

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33